



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 150
Le lundi 19 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

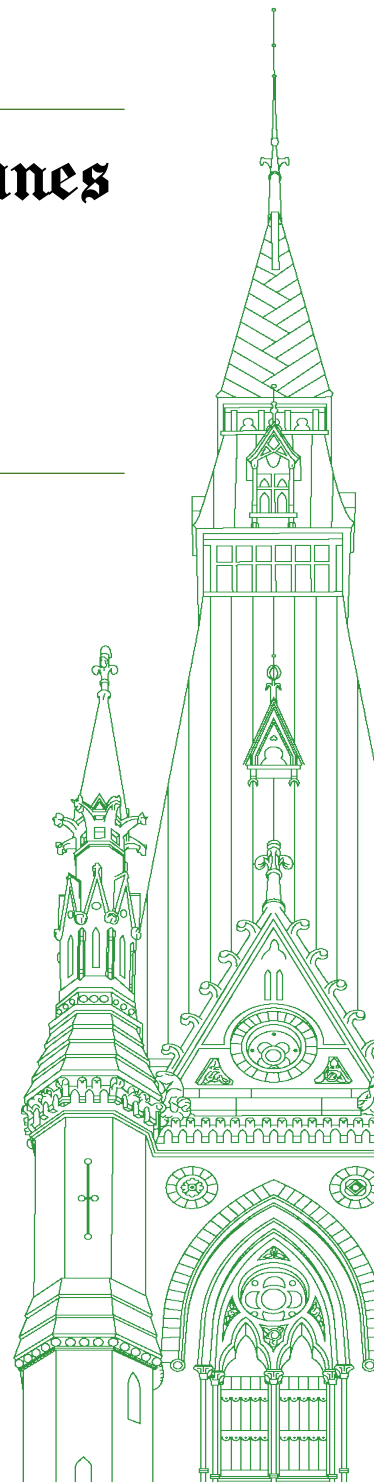


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 19 octobre 2026

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1100)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre:

- a) immédiatement après l'adoption de cette motion, la Chambre observe un moment de silence au sujet des événements tragiques survenus à la base des Forces canadiennes Wainwright, en Alberta;
- b) un député du parti gouvernemental, un député de l'opposition officielle, un député du Bloc Québécois, un député du Nouveau Parti démocratique et la députée du Parti vert puissent chacun faire une déclaration;
- c) suite aux déclarations, la Chambre s'ajournera jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement, pourvu que,
 - (i) le vote par appel nominal différé à la fin de la période prévue pour les questions orales aujourd'hui soit réputé différé de nouveau jusqu'à la fin de la période prévue pour les questions orales de la prochaine séance de la Chambre,
 - (ii) les comités ne soient pas autorisés à se réunir aujourd'hui, à l'exception du Comité législatif chargé du projet de loi C-39;
- d) le mardi 20 octobre 2026, la Chambre continue de siéger jusqu'à minuit, pourvu que,
 - (i) après les affaires émanant des députés, la Chambre procède sur-le-champ à l'étude du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (prolongation de l'allègement de la taxe d'accise fédérale sur les carburants),
 - (ii) après 18 h 30, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime, à l'exception d'une motion du consentement unanime pour voir l'heure.

[Traduction]

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le ministre propose la motion veuillent bien dire non.

Le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA TRAGÉDIE À LA BASE DES FORCES CANADIENNES WAINWRIGHT

Le Président: J'invite maintenant tous les députés à se lever pour observer un moment de silence à la mémoire des victimes des

événements tragiques survenus à la Base des Forces canadiennes Wainwright, en Alberta.

[La Chambre observe un moment de silence.]

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les députés de la Chambre réunis ici aujourd'hui sont unis dans le deuil. Samedi après-midi, à la BFC Wainwright, quatre membres des Forces armées canadiennes ont perdu la vie et des dizaines d'autres ont été grièvement blessés lors d'un exercice d'entraînement. Cette perte touche chaque recoin de notre nation.

[Français]

Des militaires des quatre coins du pays viennent s'entraîner à la base de Wainwright pour se préparer à servir le Canada. Aujourd'hui, des familles d'un océan à l'autre sont en deuil. Le Canada tout entier partage leur peine.

• (1105)

[Traduction]

Je souhaite informer la Chambre de ce que nous savons jusqu'à présent. Samedi après-midi, des soldats du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, et des réservistes de l'Armée de terre qui s'entraînaient à leurs côtés effectuaient des exercices de tir réel. Un incendie s'était déclaré sur la zone d'entraînement. Poussé par des vents violents, l'incendie a bondi de près d'un kilomètre en moins d'une minute jusqu'à l'endroit où se trouvaient les soldats. La cause initiale de l'incendie n'est pas encore connue.

Le Service national des enquêtes des Forces canadiennes mène actuellement une enquête complète sur cette tragédie avec le soutien de la Gendarmerie royale canadienne. Une cinquantaine d'enquêteurs sont sur le terrain. Nous veillerons à ce qu'ils disposent de toutes les ressources nécessaires pour mener à bien leur travail, avec rigueur et rapidité.

Ce que nous savons, c'est que tard samedi après-midi, en l'espace de quelques minutes, 39 soldats ont été blessés. Quatre soldats ont perdu la vie.

Le soldat Aidan Goulding, du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, originaire de North Vancouver, en Colombie-Britannique. Le soldat Goulding répondait à chaque épreuve avec humour, et lorsque d'autres étaient en difficulté, il portait plus que sa part sans jamais qu'on le lui demande.

Le soldat Shaun Farrell, du 3^e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, était de Prince Albert, en Saskatchewan. Le soldat Farrell était un ami généreux et profondément loyal, connu dans son bataillon comme le grand maître des échecs. Il prévoyait passer sa carrière dans les Forces.

Hommage

Le soldat Hayden Lykkemark, également du 3^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, originaire de Langley, en Colombie-Britannique. Le soldat Lykkemark était connu pour le don qu'il avait d'alléger une journée difficile et son sens de la répartition. Il rêvait d'une carrière dans les forces de l'ordre. Lui et le soldat Farrell étaient deux meilleurs amis qu'on voyait rarement l'un sans l'autre.

Le sergent Morgan Wong, du Loyal Edmonton Regiment, d'Edmonton, en Alberta. Le sergent Wong a servi avec nos alliés de l'OTAN en Lettonie et se préparait pour une seconde mission en Europe. Sa famille se souvient de lui comme de quelqu'un qui était toujours là pour ceux qui en avaient besoin.

C'étaient des fils, des frères, des partenaires, des amis — de jeunes hommes promis à un bel avenir, qui avaient choisi de servir notre pays et qui sont morts pour cette cause. Nous honorerons toujours leur mémoire.

[Français]

Alors que nous sommes réunis à la Chambre, plusieurs membres de nos forces armées luttent encore pour leur vie. Pour beaucoup d'autres, la convalescence sera longue et difficile. Les Canadiennes et les Canadiens les portent dans leur cœur.

Aux familles qui sont au chevet de leur proche à l'hôpital, je veux dire ceci: le Canada est à vos côtés. Aux familles qui ont perdu un être cher, votre perte est aussi celle du Canada. Nous partageons votre peine.

[Traduction]

Les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes se rendent partout où le devoir les appelle, et ce, en tout temps. Il revient au gouvernement du Canada de veiller à leur bien-être et à celui de leurs familles. Le ministre de la Défense nationale se trouve à Wainwright en compagnie des commandants de ces soldats. La ministre de la Gestion des urgences est à Edmonton, où elle travaille aux côtés du ministre de la Sécurité publique et des Services d'urgence de l'Alberta au Centre provincial des opérations d'urgence.

Le médecin général assure la coordination des soins avec les provinces, afin que chaque soldat blessé reçoive les traitements spécialisés dont il a besoin. Il y a aussi des agents de liaison qui accompagnent les familles dans chaque hôpital d'Edmonton, de Calgary, de Red Deer et de Wainwright. Des équipes de santé mentale et des aumôniers sont également à Wainwright, dans les hôpitaux et sur les bases militaires partout au pays, car cette tragédie touche l'ensemble des Forces canadiennes.

Je remercie la première ministre Smith et le gouvernement de l'Alberta de leur collaboration sans faille. Les travailleurs de la santé de l'Alberta assument un énorme fardeau en faisant preuve d'un dévouement et d'un professionnalisme extraordinaire. Je remercie aussi les premiers ministres de tout le pays, qui ont immédiatement offert leur aide, tout comme nos partenaires internationaux, qui ont offert leur soutien.

Monsieur le Président, quand les gens voient quelqu'un qui arbore l'unifolié à l'épaule, cela symbolise pour eux l'espoir. L'aide dont ils ont besoin. Et les soldats qui s'entraînaient à Wainwright samedi incarnaient cette fière tradition. Depuis plus d'un siècle, les membres du Princess Pat se battent pour la liberté, la démocratie et notre mode de vie. Depuis les tranchées de la Première Guerre mondiale aux montagnes de la Corée, depuis les missions de maintien de la paix aux lignes de front en Afghanistan, en passant par les

incendies de forêt partout au Canada, les membres du Princess Pat ont toujours été là quand le Canada avait besoin d'eux. Ce sont leurs réalisations, c'est leur engagement, et ce sont les valeurs des hommes et des femmes qui s'entraînaient dans la prairie albertaine samedi après-midi lorsque la catastrophe est survenue. Ils s'entraînaient à défendre le Canada. Pour servir le Canada. Aujourd'hui, c'est le Canada qui est à leur service.

Des équipes militaires et civiles ont combattu l'incendie dans les pires conditions imaginables. Des ambulances aériennes STARS sont arrivées d'Edmonton et de Saskatoon. Des membres du personnel ambulancier, infirmier et médical de Wainwright, d'Edmonton, de Red Deer et de Calgary travaillent sans relâche pour soigner les blessés. La communauté de Wainwright prend soin des siens. Comme me l'a dit le maire Bruce Pugh, la population de Wainwright vit aux côtés des femmes et des hommes qui habitent sur la base. Et aujourd'hui, ils partagent leur chagrin, mais ils partagent aussi leur force.

Des Canadiennes et des Canadiens de partout au pays trouvent des moyens d'aider. En faisant la file pour donner du sang. En nourrissant et en logeant les équipes d'urgence qui ont travaillé toute la nuit. Leurs actes de compassion témoignent des services que les militaires canadiens rendent chaque jour ainsi que de leur altruisme et de leur patriotisme. C'est le Canada à son meilleur.

● (1110)

[Français]

Chaque jour, les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes protègent nos droits, nos libertés et notre mode de vie. C'est à Wainwright qu'ils apprennent à accomplir les missions les plus difficiles que notre pays puisse leur confier.

Les militaires qui s'entraînaient samedi se préparaient à se joindre à la Force opérationnelle d'intervention mondiale des Forces armées canadiennes, qui peut être déployée en quelques heures partout dans le monde, là où le Canada a besoin d'aide. Ils se préparaient, entre autres, à participer à l'opération Reassurance, en Lettonie, où le Canada dirige les forces de l'OTAN en première ligne de la défense de l'Europe. Les militaires blessés se préparaient à défendre le Canada. Ceux qui ont perdu la vie étaient au service du Canada. Aujourd'hui, c'est à notre tour d'être à leur service.

[Traduction]

Dans quelques semaines, les Canadiennes et les Canadiens se réuniront à des cenotaphes partout au pays, dont à Wainwright, pour se souvenir de ceux qui ont fait tant de sacrifices pour que nous puissions vivre en liberté. Cette année, nous rendrons hommage à davantage de personnes. À leurs amis et familles, à leurs collègues et aux habitants de Wainwright: sachez que toute la nation est à vos côtés. Parce qu'au Canada, nous prenons soin les uns des autres.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, par une magnifique soirée du 1^{er} juillet, j'ai célébré la fête du Canada à la base des Forces canadiennes Wainwright. Musique et danse étaient au rendez-vous. Les enfants jouaient aux jeux organisés pour eux. Malgré quelques averses, l'ambiance était à la fête.

Alors que je m'en allais, un groupe de jeunes hommes énergiques et enthousiastes m'a demandé de prendre une photo avec eux. Nous nous sommes amusés à faire un petit geste du poing devant la caméra. Je me suis dit: « Quels formidables jeunes hommes. » Ne sommes-nous pas chanceux de pouvoir compter sur de tels jeunes hommes? Alors qu'ils ont toute la vie devant eux, ils sont prêts à faire l'ultime sacrifice pour que nous vivions en sécurité. Je me suis dit: « Quel pays extraordinaire que celui où de jeunes gens, qui pourraient mener une vie plus simple et plus confortable, décident de servir leur pays malgré les risques et les difficultés? »

En fin de semaine, comme tout le monde, j'ai appris qu'un incendie tragique s'était produit. Lorsque la nouvelle d'un grave incendie à la base est tombée peu de temps après, je me suis dit: « Mon Dieu, j'espère que ce ne sont pas ces garçons. »

Malheureusement, hier, quelqu'un m'a envoyé une photo sur laquelle on avait mis en évidence la présence d'un jeune homme de 23 ans, Aidan Goulding. Je me souviens de l'avoir rencontré. Il est parmi les morts. Un de ses compatriotes avait publié cette photo, qu'il avait accompagnée du message de condoléances suivant: « Repose en paix, mon frère. Je vais m'ennuyer de toi. Je t'aime. J'ai hâte de te revoir. »

Je me souviens d'avoir rencontré Aidan, un homme fort, de belle apparence et poli, un vrai gentleman. Sa mère l'a décrit comme « un athlète exceptionnel, un leader naturel et un jeune homme passionné qui a toujours atteint ses objectifs ». Elle a dit: « Il était vraiment la lumière de ma vie. » Elle a appris la nouvelle de sa mort lorsqu'on est venu cogner à sa porte. Toutes les familles de militaires savent ce que cette visite signifie. Tous les militaires en service savent que lorsqu'ils partent chaque matin, ils ne reviendront peut-être pas. C'est le prix qu'ils paient.

C'est le prix que le soldat Shaun Farrell, du 3^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, a payé. C'était un Saskatchewanais. Sa mère a écrit sur Facebook: « Je t'aime, mon enfant chéri. »

Morgan Wongun, courageux résidant d'Edmonton, avait récemment été promu sergent. Il était si fier d'avoir gravi les échelons et de progresser vers les objectifs qu'il s'était fixés. Il a également donné sa vie pour nous, tout comme le courageux soldat Hayden Lykkemark, de Langley, en Colombie-Britannique. Il était connu pour sa loyauté, son travail acharné et son grand sens de l'humour.

La vie de 19 patients est toujours en danger. La plupart d'entre eux souffrent de brûlures graves, accompagnées des douleurs les plus atroces qu'on puisse imaginer. Ils devront recevoir des soins intensifs pendant des semaines, voire des mois, et leur vie sera probablement bouleversée à jamais. Huit autres ont été hospitalisés et leur état est jugé stable et 12 patients sont traités en consultation externe. Nous prions pour toutes ces personnes.

Ici, à Wainwright, des histoires d'héroïsme inimaginable nous parviennent de toutes parts, notamment celles de soldats qui se sont précipités vers le danger. Imaginons le courage qu'il faut pour foncer vers l'incendie afin d'aider ses camarades.

À ce propos, il y a aussi les pompiers. Je les ai remerciés à la caserne de pompiers de Wainwright, où ils nettoyaient, en silence, la saleté et les cendres qui recouvraient leur équipement. Ils n'avaient pas dormi depuis deux jours. Certains n'ont pas dormi depuis trois jours, car un grand nombre d'entre eux sont toujours sur place pour surveiller les risques d'incendie.

Hommage

L'hôpital de Wainwright, que j'ai visité hier, a géré un déferlement de patients aux blessures absolument horribles. Le personnel des hôpitaux à Calgary, à Red Deer et à Edmonton se dévoue corps et âme à soigner ces courageux militaires blessés. Ces soignants accomplissent leur travail avec délicatesse et dignité.

Tous ces héros sont assurément épuisés. Ils ont vécu une véritable histoire d'horreur, pourtant, quand je les croise en ville ou dans le district municipal, aucun d'entre eux ne craque. Aucun d'entre eux n'est envahi par la rancune. Ils avancent avec détermination et continuent à « faire ce qui doit être fait », comme savent si bien le faire les Canadiens.

● (1115)

Les dirigeants locaux en font de même et se mobilisent pour la communauté. Je me joins à mon conseiller à la sécurité nationale, le député conservateur de Parkland, au maire de Wainwright, M. Pugh, au préfet Wildeboer et à notre champion à l'hôtel de ville, Damien Kurek. Nous sommes d'accord pour dire que le Parlement doit appuyer toutes les initiatives visant à reconstruire la base militaire et à réparer tous les dommages. Ce qui est encore plus important, c'est de soutenir les blessés. Nous devons veiller à ce qu'ils reçoivent les meilleurs soins possibles afin de leur sauver la vie et de rendre leur vie aussi gratifiante que possible à la suite de ces événements.

Les Forces canadiennes et, éventuellement, le ministère des Anciens Combattants doivent faire tout ce qui est nécessaire pour leur offrir, à eux et à leur famille, la meilleure vie possible à long terme. Nous suivrons de près le déroulement de l'enquête et en tirerons les leçons qui s'imposent afin d'éviter que ce genre d'incident ne se reproduise.

Entretemps, les Canadiens se demandent ce que nous pouvons faire pour aider.

Nous pouvons donner du sang. Les victimes de brûlures ont besoin de grandes quantités de sang et de plasma. La Société canadienne du sang a lancé un appel aux dons, en particulier dans les cliniques de l'Alberta et des provinces voisines.

Nous pouvons soutenir les familles sur place. Le Centre de ressources pour les familles des militaires de Wainwright coordonne les mesures d'aide en accordant d'abord la priorité aux membres des familles afin qu'ils obtiennent ce dont ils ont besoin pour traverser cette épreuve.

Nous pouvons soutenir les bénévoles. Des associations communautaires comme l'Armor of Light Recovery Society ont ouvert des centres à Wainwright pour que le personnel des services d'urgence et les familles qui arrivent dans la ville puissent recevoir de la nourriture, se reposer et avoir un endroit où dormir.

Nous pouvons faire des dons aux familles de militaires. Le fonds Appuyons nos troupes, l'organisme de bienfaisance officiel des Forces canadiennes, collecte actuellement des fonds pour aider les familles qui viennent de perdre soudainement un revenu à se déplacer et à obtenir un soutien en santé mentale, ainsi que pour aider les personnes qui se sentent seules et qui ont besoin de compagnie.

Hommage

Enfin, nous pouvons prier. Prions pour les disparus, pour les victimes, pour leurs familles et pour tous les habitants de Wainwright et de ses environs. Quand l'attention médiatique s'estompera, il ne restera pour les familles que le sentiment de vide sombre et glacial qui accompagne la perte d'un être cher. Elles devront panser des blessures qui ne guériront jamais tout à fait.

On ne peut pas remplacer un fils, un frère ou un proche. N'oublions pas les familles qui traverseront une période sombre souvent marquée par la solitude. Elle fera suite à la vague d'amour qui déferle depuis les quatre coins du pays. Il y aura des anniversaires, des jours de l'Action de grâces, des Noël, des mariages et bien d'autres occasions spéciales où une chaise restera vide à la table familiale. N'oublions pas ces familles.

Nous rendons hommage aux sacrifices de tous les soldats tombés au combat et de tous les militaires en service. Nous portons le coquelicot. Nous nous rassemblons le 11 novembre. Grâce à nos efforts pour les honorer et les remercier, ils peuvent continuer à vivre dans ce monde même s'ils sont passés dans l'au-delà.

Nous rendons hommage au pays pour lequel ils ont perdu la vie. Ce pays, c'est le Canada. Le Canada est notre pays. Il est ce que nous sommes. C'est notre patrie. Que Dieu protège nos foyers et nos droits.

• (1120)

[Français]

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le prix du service ne devrait jamais être aussi élevé. Samedi, un incendie dévastateur a coûté la vie à quatre militaires à la base militaire de Wainwright, en Alberta. Trente-neuf autres membres des forces armées ont été blessés, dont dix-neuf demeurent dans un état critique au moment où on se parle. Au nom du Bloc québécois, je tiens d'abord à offrir mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches de Shaun Farrell, Aidan Goulding, Hayden Lykkemark et Morgan Wong.

[Traduction]

Nous offrons nos plus sincères condoléances à leurs familles.

[Français]

Nos pensées accompagnent les blessés et leurs proches, qui vivent des heures d'extrême inquiétude. Tous les Québécois, j'en suis persuadé, sont à leurs côtés aujourd'hui.

Je tiens à remercier toutes les personnes, qu'il s'agisse des services d'incendie ou de militaires, qui ont combattu les flammes afin d'éviter que cette tragédie ne s'aggrave encore davantage. Leur courage les honore au plus haut point. Je tiens également à saluer le travail du personnel de la santé, complètement débordé à Wainwright, mais aussi à Edmonton, à Calgary et à Red Deer. Ils sont nombreux, depuis samedi, à ne ménager aucun effort afin de sauver des vies. Nous leur devons la plus haute reconnaissance en ces moments critiques. Il faut souligner que c'est toute la communauté de Wainwright, mais aussi l'Alberta, qui est au branle-bas de combat au service des blessés ainsi qu'au service de ceux qui leur viennent en aide. Cette solidarité doit nous inspirer.

D'ailleurs, je tiens à exprimer au premier ministre qu'il pourra compter sur la pleine collaboration du Bloc québécois si les forces armées, la communauté de Wainwright et l'Alberta ont besoin de soutien. Je réitère cet engagement à l'endroit de Mme Danielle Smith, première ministre de l'Alberta. Je tiens aussi à le réitérer à

l'endroit du chef de la première opposition, qui est aussi député de cette région. Ses concitoyens ont besoin de lui aujourd'hui et, si, de quelque manière que ce soit, ils ont aussi besoin du Bloc québécois, il pourra compter sur notre appui.

Il faut le mentionner, bien que le cœur n'y soit pas, alors que des vies sont en suspens, c'est jour de vote en Alberta. Malgré la noirceur ambiante, invitons les citoyens à exercer leur droit de vote, leur devoir, au nom de la démocratie.

Il faudra faire la lumière sur ce qui s'est produit à la base de Wainwright. Les membres des forces armées savent que leur séjour à cette base ne sera pas de tout repos. Ils savent qu'ils participeront aux entraînements les plus ardues, même les plus dangereux, avant leur déploiement à l'étranger. Or ils sont aussi censés pouvoir compter sur leur propre sécurité sur la base alors qu'ils sont en sol canadien. Leur vie n'était pas censée être en danger. Ce qui s'est déroulé à Wainwright n'est ni normal ni acceptable, évidemment. Il y aura très rapidement un temps pour les réponses, et je m'attends à ce que le gouvernement du Canada y consacre toute l'énergie nécessaire. La mémoire des défunts l'exige.

Cependant, aujourd'hui, l'heure est au deuil. L'heure est aussi à l'espoir que le dévouement des Albertains permette que d'autres victimes ne s'ajoutent pas au fil des heures. Puis, il y aura un lendemain douloureux où, même lorsque la tempête sera passée, de nombreuses familles auront encore besoin de toute la solidarité qu'il nous est possible d'offrir. Le cycle des nouvelles continuera de défiler à son rythme effréné, mais la souffrance des proches, des victimes et de leur communauté, elle, demeurera bien entière.

Gardons-les dans nos cœurs, mais aussi dans nos actions. Nous nous souviendrons.

• (1125)

[Traduction]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, nous voici réunis dans le deuil. Au nom des néo-démocrates du Canada, j'adresse nos condoléances les plus sincères et les plus profondes à la famille, aux amis et aux camarades des quatre soldats canadiens qui ont trouvé la mort samedi lors de l'incendie dévastateur survenu à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Nous leur rendons hommage en prononçant leurs noms. Il s'agit du sergent Morgan Wong, du Loyal Edmonton Regiment, en service au sein du 3^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, ainsi que des soldats Shaun Farrell, Aidan Goulding et Hayden Lykkemark, tous trois membres du 3^e Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

Ils étaient si jeunes, ces quatre Canadiens qui avaient répondu à l'appel pour servir leur pays et dont la vie a été tragiquement fauchée. Chacun de ces noms correspond à une famille dont la vie a été bouleversée. La perte des parents, de la conjointe, des enfants, des frères et sœurs et des amis des défunts est inimaginable. Nous ne pouvons même pas imaginer l'immensité de leur chagrin. Je tiens à le souligner à ces familles, mais aussi à leur dire que les Canadiens d'un océan à l'autre partagent leur deuil.

Nos pensées vont également aux 39 militaires qui ont été blessés, dont au moins 19 se trouvent dans un état critique, ainsi qu'à leur famille rassemblée à leur chevet à l'hôpital dans l'espoir que ses prières apportent de bonnes nouvelles. Nous prions pour toutes ces personnes.

Les bases militaires sont bien plus que des endroits où les membres des forces armées travaillent et s'entraînent. Ce sont des communautés à l'intérieur de communautés. La vie des militaires, de leur famille et des employés civils se mêle à celle des habitants des villes des environs, comme Wainwright. Les enfants vont à l'école ensemble. Les militaires ont pour voisins des enseignants, des infirmiers, des pompiers, des ambulanciers paramédicaux et des propriétaires de petites entreprises. La conjointe d'un ancien militaire m'a déjà dit que les bases militaires étaient le cœur même de la communauté où elles sont établies. Ses paroles trouvent un écho ici, surtout aujourd'hui. Nous sommes de tout cœur avec l'ensemble de la communauté de Wainwright.

Je représente Courtenay—Alberni, sur l'île de Vancouver, où se trouvent la 19^e Escadre Comox, à la Base des Forces canadiennes Comox, et le Centre d'expérimentation et d'essais maritimes des Forces canadiennes à Nanoose Bay. Les collectivités de ma circonscription comptent des centaines de militaires actifs et retraités, d'employés civils et de membres de leur famille, ainsi qu'un réseau de huit filiales de la Légion royale canadienne qui soutiennent les anciens combattants depuis des générations. En leur nom et au nom des habitants de Courtenay—Alberni et de l'île de Vancouver, ainsi qu'au nom des néo-démocrates, j'offre nos plus sincères condoléances aux familles et aux camarades de ceux qui ont perdu la vie. Nous savons que lorsqu'une tragédie frappe une famille militaire, c'est toute la communauté militaire qui la ressent.

Je tiens également à exprimer notre profonde gratitude aux premiers intervenants, militaires et civils, qui ont foncé vers le danger pour apporter leur secours et lutter contre ce terrible incendie samedi dernier. Aux pompiers, aux paramédics, aux équipages du service d'ambulance aérienne, aux médecins, aux infirmiers, au personnel des urgences et à tous ceux qui ont réagi avec tant de courage et de compassion, nous disons sincèrement merci. Des questions difficiles se poseront sur les circonstances de cette tragédie, et ces questions méritent des réponses exhaustives et transparentes. Toutefois, nous devons d'abord et avant tout nous soucier de ceux dont la vie a été bouleversée à jamais.

Nous devons aussi être conscients que toutes les blessures ne sont pas visibles. Des tragédies comme celle-ci peuvent laisser des séquelles psychologiques et émotionnelles durables chez les survivants, les collègues de l'armée, les premiers intervenants et leurs proches. Le Canada a la responsabilité de comprendre ces répercussions et de veiller à ce que toutes les personnes touchées aient accès à des soins et à un soutien en matière de santé mentale qui soient rapides, bienveillants et durables. Notre obligation envers ces personnes ne prend pas fin quand les gros titres disparaissent des journaux. Le premier ministre peut compter sur les néo-démocrates pour travailler en étroite collaboration avec le gouvernement afin de soutenir ces familles et toutes les personnes touchées.

À tous les membres des Forces armées canadiennes, à tous les employés civils et à toutes les familles de militaires: votre service au pays compte, votre sacrifice compte, et vous n'êtes pas seuls. Nous devons aux quatre soldats que nous avons perdus toute notre gratitude. Nous avons le devoir de nous souvenir d'eux et d'offrir un engagement indéfectible envers ceux qu'ils laissent derrière eux. Qu'ils reposent en paix.

Hommage

• (1130)

[Français]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un grand honneur de prendre la parole maintenant. C'est une journée très triste, mais nous sommes ensemble ici.

[Traduction]

Les Canadiens me voient regarder en face vers le premier ministre. Je me tourne vers le chef de l'opposition officielle, qui s'est joint à nous depuis chez lui, et vers nous tous, y compris le chef du Bloc québécois et mon collègue et ami le député de Courtenay—Alberni.

À tous les Canadiens: j'espère que vous voyez ici un groupe d'êtres humains qui ont le cœur brisé. Nous sommes les personnes que vous avez élues et envoyées au Parlement. Dans des moments comme celui-ci, nous sommes unis dans le deuil.

Avant toute chose, ce sont des gens qui sont touchés par cette terrible tragédie, et, dans ce pays, nous sommes tous liés les uns aux autres. Nous connaissons tous quelqu'un qui connaît quelqu'un qui est touché. C'est dire à quel point nous sommes tous liés. Le fait que le chef de l'opposition officielle ait récemment pris une photo, le 1^{er} juillet, avec l'un des jeunes hommes remarquables dont la vie a été écourtée beaucoup trop tôt le montre fort bien. Aujourd'hui, nous pleurons tous ensemble.

• (1135)

[Français]

Nous pleurons tous ensemble. Toutefois, comme cela a déjà été dit par les autres députés, il reste des questions.

[Traduction]

La question de savoir comment cela a pu se produire continuera de nous hanter jusqu'à ce que nous obtenions des réponses. Cependant, ce n'est pas aujourd'hui que nous les obtiendrons. Je me suis déjà retrouvée dans une situation comparable, où nous avons pleuré un événement tragique en disant: « Nous n'avons pas encore toutes les réponses, mais nous les trouverons. » Nous devons à ceux qui sont décédés, à leurs proches et à ceux qui ont été blessés de trouver ces réponses et d'en tirer les leçons nécessaires pour que cela ne se reproduise plus jamais.

Bien sûr, la mort de jeunes hommes lors d'un exercice d'entraînement constitue une terrible tragédie au sein de nos forces armées. Il s'agit également de la plus lourde perte de vies humaines au Canada causée par un feu incontrôlé. Sans la grâce de Dieu, nous aurions pu perdre des vies lors de l'incendie de Fort McMurray. Les habitants ont pu se mettre en sécurité, une seule personne ayant perdu la vie dans un accident survenu pendant l'évacuation. À Lytton, nous avons perdu deux personnes. Tout comme à Wainwright, il s'agissait d'un feu de broussailles surgi de nulle part, et la ville a été réduite en cendres en 15 minutes. Sans la grâce de Dieu, nous aurions pu perdre des vies à Jasper, et ainsi de suite, encore et encore. Aujourd'hui, c'est arrivé: quatre jeunes hommes ont perdu la vie et 39 autres personnes ont été blessées et se trouvent dans un état critique.

C'est une véritable tragédie, et nous tenons en ce moment à témoigner notre sympathie et à offrir nos condoléances et, bien sûr, à prier pour que ceux qui sont hospitalisés puissent s'en sortir. Les brûlures sont des blessures terribles. Je remercie le chef de l'opposition officielle d'avoir souligné l'importance du don de sang.

Hommage

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour apaiser la souffrance des familles d'Aidan Goulding, de Shaun Farrell, de Hayden Lykkemark et de Morgan Wong.

Notre soutien et nos larmes ne suffiront pas à combler le vide laissé dans leur vie. Même si nous continuons à prier pour elles et à penser à elles, nous savons que nos condoléances ne sont qu'un message de plus parmi les milliers que ces familles doivent recevoir. Il faut cependant qu'elles sachent que des millions de personnes prient pour elles et que nous partageons leur chagrin.

Je remercie le premier ministre de nous avoir rappelé que, le 11 novembre, nous nous rassemblerons tous devant des cénotaphes dans nos régions respectives. Dans ce moment dédié à la mémoire des disparus, nous penserons tout particulièrement aux jeunes hommes que nous avons perdus lors du terrible feu incontrôlé de samedi et à ceux qui ne sont pas encore remis de leurs blessures. Les mots qui suivent prendront tout leur sens lorsque nous les prononcerons ensemble:

[Français]

Nous nous souviendrons d'eux.

[Traduction]

Nous ne les oublierons jamais. Que Dieu bénisse leur mémoire. Que Dieu apaise la douleur de leurs proches, de leurs amis, de leurs familles et de leurs communautés. Nous sommes unis dans notre chagrin, et nous ne les oublierons pas.

[Français]

Le Président: Chers collègues, je vous remercie du fond du cœur de vos belles expressions de soutien et d'amour pour toute personne touchée par la terrible tragédie survenue à la base des Forces canadiennes de Wainwright.

[Traduction]

Nous pleurons ceux qui ont perdu la vie. Nous prions pour les blessés et exprimons notre plus profonde gratitude aux membres du personnel médical et d'urgence pour leur professionnalisme et leurs soins. Nous remercions également toute la communauté entourant

la Base des Forces canadiennes Wainwright pour la résilience dont elle fait preuve face à cette innommable tragédie.

[Français]

Aujourd'hui, à la Chambre, nous sommes unis dans le choc, dans notre profonde tristesse et dans nos pensées pour la communauté de Wainwright et pour les familles et amis touchés par cet événement dévastateur.

[Traduction]

Les femmes et les hommes des Forces armées canadiennes consentent d'immenses sacrifices pour servir notre pays. À la BFC Wainwright, les meilleurs d'entre nous s'entraînent pour garder notre pays fort, défendre la liberté dans le monde et assurer la sécurité de tous les Canadiens. Aujourd'hui, nous prenons conscience, une fois de plus, du prix que nos militaires acceptent de payer pour assurer notre sécurité collective. Tout comme ils sont là pour protéger et servir notre pays, soyons là pour eux et pour leurs proches aujourd'hui.

[Français]

Aujourd'hui, comme vos paroles le démontrent, le Canada est uni en une seule et même communauté solidaire avec Wainwright.

[Traduction]

Je tiens à dire aux gens de Wainwright et à tous les membres des Forces armées canadiennes que les députés sont unis et solidaires avec eux. Nous sommes de tout cœur avec vous et nous vous accompagnerons sur le long et sombre chemin du deuil.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Comme il est 11 h 40, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 11 h 40.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 19 octobre 2026

Les travaux de la Chambre		Poilievre	10404
MacKinnon	10403	Blanchet	10406
Motion	10403	Johns	10406
Adoption de la motion	10403		
La tragédie à la Base des Forces canadiennes		May	10407
Wainwright		Le Président	10408
Carney	10403		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>